

DU GRAND GUERET

Extrait

du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-deux, le quinze septembre à dix-sept heures, se sont réunis sous la présidence et la convocation de Monsieur le Président, à l'Aire des Monts de Guéret, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Etaient présents : Mme Mireille FAYARD, M. Guy ROUCHON, Mme Josiane GUERRIER suppléante de Mme Viviane DUPEUX, M. Bernard LEFEVRE, Mme Lucette CHENIER, MM. Christophe LAVAUD, Thierry DUBOSCLARD, Michel PASTY, Mme Olivia BOULANGER, M. Thierry BAILLIET, Mme Mary-Line COINDAT, M. Eric CORREIA, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Henri LECLERE, Mme Claire MORY, MM. Christophe MOUTAUD, Ludovic PINGAUD, Mme Corinne TONDUF, MM. Guillaume VIENNOIS, Jean-Pierre LECRIVAIN, Jean-Paul BRIGNOLI, Jacques VELGHE, François BARNAUD, Mme Corinne COMMERGNAT, M. Michel SAUVAGE, Mme Michèle ELIE, MM. Eric BODEAU, Patrick GUERIDE, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD, M. Philippe BAYOL, Mme Armelle MARTIN, M. Xavier BIDAN, Mme Patricia GODARD, M. Jean-Luc MARTIAL, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI, M. Alex AUCOUTURIER, Mme Annie ZAPATA

Etaient excusés et avaient donné pouvoirs de vote : Mme Marie-France DALOT à Mme Armelle MARTIN, Mme Sabine ADRIEN à M. Christophe MOUTAUD, Mme Marie-Françoise FOURNIER à M. Guillaume VIENNOIS, M. Erwan GARGADENNEC à M. Ludovic PINGAUD, Mme Françoise OTT à M. Henri LECLERE, Mme Véronique VADIC à Mme Corinne TONDUF, M. François VALLES à Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, Mme Célia BOIRON à M. Alex AUCOUTURIER, M. Alain CLEDIERE à M. Michel SAUVAGE, M. Patrick ROUGEOT à M. François BARNAUD, M. Jean-Luc BARBAIRE à M. Philippe BAYOL, M. Pierre AUGER à Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI, M. Philippe PONSARD à Mme Annie ZAPATA

Etaient excusés : Mme Sylvie BOURDIER, MM. Gilles BRUNATI, Benoît LASCOUX, Dominique VALLIERE, Mme Ludivine CHATENET

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 37

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 13

Nombre de membres excusés : 5

Nombre de membres absents : /

Nombre de membres votants : 50

Secrétaire de séance : Mme Annie ZAPATA

BUDGET ANNEXE – ZONES D'ACTIVITES - DECISION MODIFICATIVE N°2 - 2022

Rapporteur : M. Eric BODEAU

Le principe d'UNITE applicable aux budgets locaux prévoit la possibilité d'ajuster tout au long de l'année les prévisions budgétaires initiales, par le biais de décisions modificatives. Ces décisions modificatives restent soumises aux mêmes conditions de vote que le budget primitif, eu égard au principe de parallélisme des formes.

Délibération n°237/22 du 15/09/22

7-Finances locales -7.1. Décisions budgétaires 7.1.1. Finances

La décision modificative n°2 concerne les écritures suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

■ DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 022 – Dépenses imprévues..... - 6 454.70 €

Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement..... 6 454.70 €

- Bascule de crédits au chapitre 021 afin de procéder à la régularisation des emprunts 2017 suite à l'éclatement entre le budget Zones d'activités et Equipement pour mise en conformité du CRD avec la Trésorerie 6 454.70 €

■ RECETTES DE FONCTIONNEMENT

NEANT

RECAPITULATIF PAR CHAPITRE BUDGETAIRE

SECTION DE FONCTIONNEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Chapitres	BP 2022	DM2	Proposition 2022	Chapitres	BP 2022	DM2	Proposition 2022	Chapitres	Proposition 2022
011	Charges à caractère général	375 852,12 €		375 852,12 €	002		7 440 288,90 €	Excédents antérieurs reportés	7 440 288,90 €
66	Charges financières	28 500,00 €		28 500,00 €	70		893 779,12 €	Produits des services	893 779,12 €
65	Autres charges de gestion courante	104,00 €		104,00 €	75		5 564,71 €	Autres produits de gestion courante	5 564,71 €
68	Dot prov dépréc actifs	- €		- €	77		27,00 €	Produits exceptionnels	27,00 €
022	Dépenses imprévues	25 000,00 €	6 454,70 €	18 545,30 €					
	TOTAL OPERATIONS REELLES	429 456,12 €	6 454,70 €	423 001,42 €			8 339 659,73 €	TOTAL OPERATIONS REELLES	8 339 659,73 €
023	Virement à l'investissement	7 522 643,61 €	6 454,70 €	7 529 098,31 €	042		383 500,00 €	Transferts entre sections	383 500,00 €
042	Transferts entre sections - Stock initial	- €		- €	043		28 500,00 €	Opération d'ordre intérieur section	28 500,00 €
043	Transferts entre sections - Stock vendu	771 060,00 €		771 060,00 €			- €		- €
	Opération d'ordre intérieur section	28 500,00 €		28 500,00 €			- €		- €
	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	8 322 203,61 €	6 454,70 €	8 328 658,31 €			412 000,00 €	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	412 000,00 €
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	8 751 659,73 €	- €	8 751 659,73 €			8 751 659,73 €	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	8 751 659,73 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

■ DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre 16 – Emprunts 6 454.70 €

- Bascule de crédits au chapitre 021 afin de procéder à la régularisation des emprunts 2017 suite à l'éclatement entre le budget Zones d'activités et Equipement pour mise en conformité du CRD avec la Trésorerie 6 454.70 €

■ RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement..... 6 454.70 €

RECAPITULATIF PAR CHAPITRE BUDGETAIRE

SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSES			RECETTES				
Chapitres	BP 2022	DM2	Proposition 2022	Chapitres	BP 2022	DM2	Proposition 2022
001	Déficits antérieurs reportés	7 242 186,63 €	7 242 186,63 €	001	Excédents antérieurs reportés		- €
16	Emprunts et dettes	135 000,00 €	141 454,70 €	10	Dotations, fonds divers et réserves		- €
	Remboursement avance remb au budget principal suite à vente	533 016,98 €	533 016,98 €	16	Avance remboursable du principal		- €
	TOTAL OPERATIONS REELLES	7 910 203,61 €	7 910 203,61 €		TOTAL OPERATIONS REELLES		- €
040	Transferts entre sections	383 500,00 €	383 500,00 €	040	Transferts entre sections stock initial		- €
					Transferts entre sections - stock vendu		771 060,00 €
				021	Virement du fonctionnement	6 454,70 €	7 529 098,31 €
	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	383 500,00 €	383 500,00 €		TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	6 454,70 €	8 300 158,31 €
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	8 293 703,61 €	8 293 703,61 €		TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	6 454,70 €	8 300 158,31 €

Délibération n°237/22 du 15/09/22

7-Finances locales -7.1. Décisions budgétaires 7.1.1. Finances

Vu l'avis favorable des membres présents à la Commission Finances, en date du 7 septembre 2022,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité, décident :

- d'approuver les modifications budgétaires ci-dessus présentées ; et
- de charger Monsieur le Président de leur exécution.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Et ont signé les Membres présents

Pour Extrait Conforme

Le Président



Eric CORREIA

La secrétaire de séance



Annie ZAPATA

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20220915-237-22-BF
Date de télétransmission : 19/09/2022
Date de réception préfecture : 19/09/2022